

RÉPONSES DE LA LISTE MONTRouGE POPULAIRE AUX QUESTIONS DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DE L'UL FCPE MONTRouGE, DE LA MATERNELLE AU LYCÉE.

Montrouge, le 25 février 2026

LE PÉRISCOLAIRE :

- ▶ Quelle est votre stratégie pour pérenniser et professionnaliser (formations nécessaires tout au long de l'année) cette population trop précaire qui joue un rôle important auprès de nos enfants?
- ▶ Vous engagez vous à maintenir les tarifications actuelles?
- ▶ Quel est votre programme pour les centres de loisirs?

Notre programme :

Les communes seules ne pourront pas relever l'Éducation nationale. Mais Montrouge peut contribuer à changer le regard sur l'école publique. Nous lutterons chaque année contre l'augmentation des effectifs par classe et refuserons toute fermeture de classe. Nous garantirons des effectifs de personnel (enseignants, ATSEM et animateurs) formés et en emploi non précaire.

1. Nous engagerons un rapport de force avec la direction académique du département pour réduire le nombre d'enfants par classe. L'objectif serait d'atteindre des effectifs maximums de 19 élèves par classe en maternelle et en élémentaire, ce qui est la moyenne dans l'Union européenne selon l'OCDE.
2. Nous nous opposerons avec vigueur à la fermeture des classes et d'écoles maternelles et élémentaires de la commune.
3. Nous lancerons un projet de carte scolaire pour tenir compte de la sociologie actuelle de la ville et pour mettre fin à la ségrégation socio-spatiale.
4. Nous maintiendrons l'objectif d'un ou une agent.e territorial.e spécialisé.e des écoles maternelles (ATSEM) par classe maternelle.
5. Nous garantirons un nombre suffisant d'animatrices et animateurs périscolaires formé-es, en emploi non-précaire en visant le temps plein (quitte à compléter avec d'autres activités).
6. Nous continuerons à développer l'accès à l'apprentissage du numérique soit dans les écoles soit à la médiathèque.

Nos réponses concises à vos questions :

- ▶ Nous lutterons contre la précarité des emplois en mettant en place des plans de titularisation et d'éradication du temps partiel subi.
- ▶ Nous ne maintiendrons pas les tarifications actuelles vu que notre objectif à terme est d'atteindre la gratuité de l'école, y compris du périscolaire (cf les réponses sur le Budget)
- ▶ Notre programme pour le centre de loisirs sera élaboré en concertation avec les animateurs eux-mêmes, les fédérations de parents d'élèves et la caisse des écoles ainsi que l' élu responsable (le programme inclura un apprentissage du numérique et une prévention des risques d'exposition prolongés aux écrans).

LA RESTAURATION :

Les enfants ne se sentent pas entendus : ils ont faim pour une grosse moitié d'entre eux. La restauration à Montrouge a mauvaise réputation y compris dans les villes aux alentours : à quand une véritable prise en compte des retours de la commission?

Notre programme :

Le droit à une alimentation saine fait partie de ces nouveaux droits sociaux et écologiques du 21^e siècle. Car aujourd'hui, avoir accès à une alimentation de qualité, biologique et, sans pesticides est un luxe dont le marché exclut les classes populaires. La restauration scolaire est un outil pour remettre de l'égalité et faire respecter ce droit pour tous les enfants. C'est aussi un levier de la commande publique pour soutenir les filières agricoles bio et locales. Pour cela, il faut sortir du modèle de la cantine privée. Nous reprendrons la restauration collective en gestion publique. C'est le seul moyen de garantir un meilleur contrôle qualité. Nous établirons des menus qui allient santé et plaisir gustatif avec un objectif 100% bio et circuit court d'ici à 2033.

1. Nous transformerons la restauration collective municipale, actuellement privatisée, en un service 100 % public municipal.
2. Nous fixerons un objectif d'alimentation 100 % bio et au maximum en circuits courts d'ici 2033 dans les cantines scolaires et dans les crèches. Pour accomplir cet objectif, nous soutiendrons l'agriculture bio en Ile-de-France et établirons, lorsque c'est possible, des partenariats avec des fermes franciliennes.
3. Nous intégrerons une option quotidienne végétarienne pour chaque repas dans la restauration scolaire et collective ainsi que dans les événements municipaux et nous instaurerons deux repas végétariens par semaine dans les cantines scolaires des écoles élémentaires.
4. Nous bannirons les produits industriels ultra-transformés de la restauration collective pour fournir une alimentation de qualité et saine pour toutes et tous.
5. Nous nous concentrerons également sur l'objectif de menus qui plaisent aux enfants et leur donnent envie de manger tout en les sensibilisant à l'alimentation durable, saine et à l'éducation au goût.

Nos réponses concises à vos questions :

- la meilleure solution serait d'avoir une petite cuisine centrale sur Montrouge qui puisse desservir en liaison chaude toutes les écoles de la ville. C'est un des meilleurs moyens pour allier la maîtrise et le fonctionnement économique. Nous nous engageons donc à étudier cette option dès notre arrivée au pouvoir et à la mettre en œuvre d'ici la fin du mandat si aucune autre option ne paraît plus adaptée.
- Par ailleurs, le retour en régie de la restauration, prévu dans notre programme, est bénéfique pour le lien avec les usagers (commissions directement avec les acteurs de la restauration) et donc les plaintes des enfants et des parents seront plus vite entendues avec une cantine en régie qu'avec un marché public opaque.

Le BUDGET

Le budget par enfant a baissé de 30% il y a 3 années scolaires, ainsi que les possibilités de classes vertes, de mise à disposition de cars, de subvention aux associations sportives et culturelles de Montrouge. L'ensemble se dégrade depuis 3 ans : quelle est votre position sur le sujet?

A quel degré de priorité se situe le budget de l'éducation dans votre programme? (hors frais de structure et de masse salariale)

Notre programme :

L'école du peuple doit offrir les meilleures conditions possibles pour apprendre. Comme peuple, notre éducation est notre première et principale richesse. Aujourd'hui, ces bonnes conditions d'apprentissage ne sont pas acquises. En moyenne, 3 élèves par classe arrivent à l'école le ventre vide. De nombreuses familles ne peuvent pas offrir à leurs enfants le bon matériel scolaire faute de moyens, ou une aide aux devoirs adéquate du fait d'horaires de travail décalés. Il est primordial de prendre en charge de manière commune ce qui manque aux enfants pour bien apprendre. Nous irons vers la gratuité intégrale de l'école, incluant les fournitures scolaires et la restauration scolaire.

1. Nous reverrons la tarification solidaire : gratuité pour le quotient familial le plus bas, tarifs plus progressifs et plus justes pour toutes et tous.
2. Nous lancerons un plan pour aller à terme vers la gratuité intégrale des cantines scolaires.
3. Nous mettrons en place un dispositif de petits déjeuners gratuits pour toutes les écoles de Montrouge, en partenariat avec la caisse des écoles et les commerçants de la ville.
4. Nous garantirons la gratuité intégrale des fournitures scolaires pour tous les élèves.
5. Nous retravaillerons la tarification sociale de l'étude, des activités périscolaires, du conservatoire Raoul Pugno et de l'Aquapol.

Nos réponses concises à vos questions :

► L'école représente notre première priorité pour le budget d'investissement : la rénovation des écoles est notre objectif principal à la fois dans le cadre de la grande bifurcation écologique que nous devons mettre en œuvre et dans le cadre de l'attractivité des écoles du public et l'offre de conditions d'apprentissage dignes pour tous les enfants de la République.

► En ce qui concerne le budget de fonctionnement, notre première priorité est le recrutement et la valorisation des agents de la ville. Cela concernera donc le périscolaire et l'animation pour les écoles. Par ailleurs, nous avons un objectif de gratuité totale de l'école primaire pour les familles, ce qui devrait représenter notre deuxième poste de dépenses, derrière les RH.

LES TRAVAUX SUR LES ÉCOLES :

Au rythme d'une école par Mandat, les autres écoles se retrouvent dépourvues parfois de travaux essentiels aussi pendant ce temps là : lutter contre plus grande variation des climats : canicule (installation de ventilateur au plafond par exemple dans les salles de classes les plus chaudes, atteignant parfois 40 degrés dans certaines), comme froid/pluie, radiateurs dysfonctionnels.

Notre programme :

Dans de nombreuses communes, les bâtiments des écoles sont en mauvais état et n'offrent pas des conditions dignes d'apprentissage à nos enfants. Les écoles à Montrouge n'échappent pas à ce constat : chauffage défaillant, fuites, classes froides en hiver ou surchauffées et mal aérées l'été, etc. Nous poursuivrons les rénovations des établissements scolaires pour les adapter aux dérèglements climatiques en cours et nous végétaliserons les cours de récréation pour lutter contre les îlots de chaleur.

Nous poursuivrons en priorité, devant tout autre investissement, les rénovations des écoles en les adaptant à la canicule et en les isolant du froid, y compris à l'école Renaudel, récemment rénovée mais pourtant déjà à réparer dans certaines classes.

En particulier, nous nous engageons à végétaliser et revenir au pleine terre (enlever le béton) au maximum dans les cours de récréation afin de lutter contre les îlots de chaleur et favoriser la circulation de l'eau.

Nous utiliserons les écoles en été lors des vacances scolaires comme lieux de refuge en cas de canicule.

Nos réponses concises à vos questions :

Comme énoncé plus haut, l'école représente notre première priorité dans les budgets d'investissement à venir – il s'agira donc d'en rénover le plus grand nombre à la fois et en un seul mandat ;

Notre deuxième priorité est la géothermie (chaud ET froid dans la mesure du possible). Cette énergie verte et moins chère pour l'utilisateur final, ira en priorité aux bâtiments communaux dont les écoles.

L'ACCÈS À LA CULTURE ET AU SPORT À MONTROUGE POUR LES ENFANTS A BIEN DIMINUÉ : QUELLES SONT VOS IDÉES POUR REDYNAMISER L'ENSEMBLE ET PERMETTRE AU PLUS GRAND NOMBRE D'EN PROFITER SUR LE TEMPS SCOLAIRE NOTAMMENT MAIS AUSSI EN DEHORS?

Notre programme :

De plus en plus de personnes sont exclues de la pratique sportive, faute de moyens. Le sport doit pourtant être considéré comme un service public, garantissant un accès égal pour toutes et tous, sans discrimination de genre, de condition physique ou de situation financière.

1. Nous sécuriserons les associations via des conventions pluriannuelles d'objectifs (CPO) conditionnant l'octroi de subventions à des objectifs mesurables (mixité, accès handicap, sport santé, actions scolaires/périscolaires).
2. La grille d'évaluation publique inclura les critères suivants: mixité des licenciés et encadrants, accueil des publics éloignés (quartiers de la politique de la ville, handicap), part des créneaux ouverts au loisir/initiations, politique de tarifs sociaux, démarches écologiques.
3. Nous instaurerons le Pass Sport municipal (70 € de réduction immédiate sur l'inscription sportive) pour les 3-25 ans, et à destination des bénéficiaires minima sociaux et des personnes en situation de handicap.
4. Chaque année, nous offrirons aux élèves montrougiens le "Kit natation" avec bonnet, lunettes et sac étanche pour tous en CP, au même titre que les sacs offerts par la municipalité.
5. Nous réserverons une enveloppe dédiée aux micro-projets sportifs de quartier.
6. Nous ferons de l'école municipale des sports une école omnisports pour les 3-18 ans : pour développer la motricité fondamentale, découvrir le multisport, faire de la prévention santé et éduquer à l'égalité filles/garçons.
7. Nous créerons un triptyque sportif : parcours de découverte, puis consolidation de la pratique et, enfin, orientation vers un club pour irriguer le tissu associatif local.
8. Nous créerons des ateliers sportifs co-construits avec des clubs partenaires ; avec en priorité les sports peu genrés et les dispositifs de politique publique nationaux (aisance aquatique/savoir rouler à vélo).
9. En partenariat avec les associations sportives, nous élaborerons une grille d'attribution qui priorise les pratiques féminines et mixtes, les loisirs et initiation, le sport santé & handicap, les créneaux jeunes 3-18 ans, et les tarifs sociaux.
10. Au moins 40 % des créneaux "prime time" seront réservés aux priorités ci-dessus, avec une parité des créneaux compétitifs et des loisirs.

Nos réponses concises à vos questions :

- Une nouvelle grille tarifaire pour les activités sportives et culturelles élaborée conjointement avec le conseil des associations nouvellement créé ;
- Un Pass Sport pour les jeunes
- Un kit natation offert en CP
- L'école municipale des sports deviendra une école omnisports
- Micro-projets sportifs de quartier

AIDES AUX COLLÈGES ET LYCÉES : PENDANT LONGTEMPS, LA MAIRIE A FAIT BÉNÉFICIER LES COLLÈGES ET LYCÉE DE LA VILLE D'UN BUDGET POUR AIDER AU DÉPART DE CERTAINS VOYAGES SCOLAIRES, PROPOSERIEZ-VOUS CELA À NOUVEAU?

Notre programme :

Montrouge doit soutenir la jeunesse pour lui donner les moyens de construire la société de demain. C'est pourquoi nous renforcerons les actions de soutien scolaire et les projets citoyens portés par la jeunesse. L'espace Michel Saint-Martin sera transformé en Maison de la jeunesse et un espace d'aide à l'insertion professionnelle et aux études sera développé pour les 17-20 ans.

1. Nous développerons les actions de soutien scolaire et d'aide aux devoirs en lien avec les associations et les parents d'élèves.
2. Nous soutiendrons tout particulièrement les projets citoyens, humanitaires, associatifs portés par les jeunes (bourses, locaux, etc.).
3. Nous soutiendrons et développerons les actions de l'espace Michel Saint-Martin pour accueillir davantage de jeunes et en faire une vraie Maison de la jeunesse.
4. Nous soutiendrons la création d'un espace pour les 17-20 ans pour aider à l'accès aux études et à l'insertion professionnelle.
5. Nous renforcerons les relations avec les principaux des trois collèges (Doisneau, Haut-Mesnil et Genevoix) et les proviseurs des lycées (Genevoix et Jean Monnet).

Nos réponses concises à vos questions :

- Nous avons une vision plus large de l'aide qui peut être et doit être apportée aux collèges et aux lycées par l'instauration d'une vraie politique jeunesse pour la ville : des lieux à eux (une Maison de la jeunesse, des squares et jardins), du soutien scolaire, des tarifs adaptés pour les activités culturelles et sportives
- Par ailleurs, nous avons pour ambition de proposer enfin des jumelages avec des villes européennes (Royaume-Uni, Italie, Allemagne prioritairement) et les jeunes collégiens et lycéens seront les premiers concernés par les échanges organisés avec ces villes.

REDYNAMISER LE PUBLIC : LE DERNIER POINT SUR LEQUEL NOUS SOUHAITERIONS INSISTER, EST DE SAVOIR CE QUE VOUS COMPTEZ METTRE EN PLACE POUR REDYNAMISER ET FAIRE RESTER LES ÉLÈVES DANS LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS (COLLÈGES, LYCÉE) DE MONTROUGE?

Notre programme :

L'école de la République n'a pas à inculquer des mythologies ou prôner des croyances cultuelles. L'école universelle de l'émancipation doit promouvoir la faculté de réflexion et d'examen critique. Elle doit bannir toute expression d'allégeance à un dogme car elle est laïque, obligatoire, gratuite et publique. Nous assurerons le respect des principes de la République dans toutes les écoles et structures périscolaires de la ville.

1. Nous refuserons l'ouverture de toute nouvelle école privée.
2. Nous refuserons les financements des structures confessionnelles et cultuelles.
3. Nous refuserons toute aide extra-légale à l'enseignement privé.
4. Nous garantirons le respect des principes de la république y compris dans les écoles privées notamment à Jeanne d'Arc, épinglée récemment par la Défenseure des droits.
5. Nous garantirons la laïcité et la neutralité du périscolaire en y refusant toute intervention d'associations religieuses, marchandes, ou d'intérêts privés (lobbys).
6. Nous nous attacherons à la prévention des risques liés à la surexposition aux écrans chez les plus jeunes, notamment les risques sur l'attention et la réussite scolaire, avec une campagne de prévention.

Nos réponses concises à vos questions :

On fait un choix clair et de principe de rediriger toutes nos ressources le plus possible vers l'attractivité du public plutôt que vers le privé

Concrètement, la redynamisation du public passe notamment par :

- Un investissement massif dans les infrastructures de la ville (déjà prévu dans le programme) pour des meilleures conditions d'apprentissage,
- Un rapport de force avec le DASEN pour limiter les classes surchargées et les absences de profs (cf réponse à la première question sur le périscolaire)
- Plus de mixité sociale (par le refus de l'ouverture de nouvelles écoles privées et le refus d'aides extra-légales à l'enseignement privé)

Prévenir les violences infantiles et scolaires

Nous devons faire de nos écoles des lieux où il fait bon apprendre et où les droits de tous les enfants sont garantis. Nous nous engageons à faire respecter la Convention internationale des droits de l'enfant de l'ONU en formant le personnel concerné à la prévention des violences éducatives. La maltraitance et le harcèlement scolaire ne doivent plus être des tabous

1. Nous nous engageons à respecter et à faire respecter la Convention internationale des droits de l'enfant de l'ONU en devenant une Ville amie des enfants (UNICEF).
2. Nous formerons le personnel de crèche, du périscolaire et intervenantes et intervenants sur le temps scolaire à la prévention des violences éducatives.
3. Nous garantirons la possibilité d'une écoute et d'une aide juridique en cas de violences, maltraitance ou harcèlement au sein de la Maison du Peuple.

Garantir un meilleur dialogue entre les parents d'élèves et la mairie

Les parents d'élèves sont des membres à part entière de la communauté éducative. Ils doivent être reconnus comme tels et doivent être mieux traités par la Mairie. Nous reverrons la représentativité des fédérations de parents d'élèves lors des concertations avec la mairie et garantirons la présence d'élus municipaux à chaque conseil d'école et à toutes les réunions de rentrée.

1. Nous reverrons la représentativité des fédérations de parents d'élèves dans les concertations avec la mairie. Le fonctionnement actuel d'une voix par organisation ne rend pas compte de la représentativité réelle de chaque association.
2. Nous garantirons la présence d'élus municipaux à toutes les réunions de rentrée, au primaire, au collège et au lycée.
3. Nous reverrons, en lien avec les fédérations de parents d'élèves, les conventions pour les enfants exclus des collèges, en partenariat avec l'espace Michel Saint-Martin.